RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Décision n°20260325 portant composition du Comité d'audit interne du Centre national des oeuvres universitaires et scolaires

Publié le 26 mars 2026, Mis à jour le 26 mars 2026

La présidente du Centre national des oeuvres universitaires et scolaires,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.822-1 à L.822-5 et l'article R.822-7 ;
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu le décret n° 2022-634 du 22 avril 2022 relatif au contrôle et à l'audit internes de l'État ;
Vu le décret du 10 février 2024 portant nomination de madame Bénédicte DURAND à la présidence du Centre national des oeuvres universitaires et scolaires à compter du 15 février 2024 ;
Considérant la délibération en date du 12 mars 2026 du conseil d'administration du Centre national des oeuvres universitaires et scolaire portant approbation de la Charte de l'audit interne et instauration d'un comité d'audit interne,

DÉCIDE,

Article 1

Un comité d'audit interne est mis en place au sein du Centre national des oeuvres universitaires et scolaires pour jouer un rôle central dans la supervision des activités de la fonction d'audit interne.

Article 2

Le comité d'audit interne est composé de :
- La directrice générale déléguée, Madame Emmanuelle DUBRANA ;
- Quatre directeurs généraux, directrices générales de Crous, titulaires ;- Madame Murielle BALDI, directrice générale du Crous de Bourgogne Franche-Comté ;
- Madame Mireille BARRAL, directrice générale du Crous de Nice Toulon ;
- Monsieur Raymond CARASSET, directeur général du Crous de Reims ;
- Monsieur Boris TARGE ; directeur général du Crous de Grenoble Alpes ;

- Quatre directeurs généraux, directrices générales de Crous, suppléants ;- Madame Christine LE NOAN, directrice générale du Crous de Normandie ;
- Monsieur Mostefa FLIOU, directeur général du Crous d'Orléans-Tours ;
- Monsieur Frédéric LEONARD, directeur général du Crous de Lorraine ;
- Monsieur Philippe NEGRIER, directeur général du Crous de Clermont Auvergne ;

- Deux personnalités qualifiées ;- Madame Béatrice CAUSSE ;

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Décision n°20260325 portant composition du Comité d'audit interne du Centre national des oeuvres universitaires et scolaires

Publié le 26 mars 2026, Mis à jour le 26 mars 2026

- Monsieur Luc CAMBOUNET ;

- La contrôleur budgétaire et comptable ministériel, Madame Pascale PRADELS ;
- La sous-directrice de la performance et des finances, Madame Corinne VADÉ ;
- L'agent comptable du Cnous, Madame Karima BENBAKOURA ;
- La cheffe du département de la maitrise des risques et de l'audit, Madame Bintou TRAORE.

Fait à Vanves,

Le 25 mars 2026

La Présidente du CNOUS

Bénédicte DURAND